

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 255 du 18 avril 1941 :

n° 255

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 avril 1941
Numéro JO n° 533 du 30/04/1941	Date du numéro 30 avril 1941

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er mai 1941, le salaire mensuel de M. Lebaillif est porté de 2.000 à 3.000 francs.